

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Ce concours est ouvert à tous : associations, écoles, maisons de retraite et habitants de la commune, et entièrement gratuit.

Chaque personne (ou groupe) ne pourra présenter qu'un seul épouvantail réalisé sur le thème du recyclage.

Il est impératif de remplir au préalable le bulletin d'inscription ci-dessous et de nous le faire parvenir soit :

- par mail à fetedelarbre@ville-ares.fr
- par courrier à l'attention de Pauline De Gea, Hôtel de Ville, 7 rue Pierre Paulilhac, 33740 Arès
- ou en le déposant à l'accueil de la mairie

Nous vous invitons à déposer votre épouvantail le dimanche 22 octobre à 10h au plus tard au sein du jardin partagé situé sur le Chemin des Lapins.

Le jury se réunira à 12h et désignera les lauréats. Nous vous demandons d'être présent lors de la remise des prix.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Structure / Association :

Nom, prénom :

Téléphone :

Mail :

